

Covid 19 : Fermeture du campus et tarifs EHL

Chers étudiants, chers parents,

Depuis la fermeture du campus le 16 mars dernier suite aux décisions des autorités locales, plusieurs demandes de remboursement des étudiants nous ont été soumises. La plupart des demandes concernent les domaines du sport et des offres extracurriculaires, dont les activités habituelles ne sont pas accessibles, et visent un remboursement au pro rata temporis du forfait infrastructure et service. La direction de L'Ecole a communiqué sur cette question, tant à l'interne que dans la presse.

Le présent courrier a pour but d'expliquer la situation autour du Covid-19 ainsi que la position de l'EHL dans un contexte global, de dissiper les malentendus et d'exposer le raisonnement sur lequel reposent les décisions de la direction :

La crise pandémique actuelle, qui a commencé à se profiler en début d'année, affecte le monde entier et toutes les branches. En tant qu'école internationale regroupant du personnel et des étudiants du monde entier sur le campus, et générant des déplacements supérieurs à la moyenne, l'EHL a été et demeure particulièrement exposée à la situation actuelle.

Dans cette situation, la direction a décidé de mettre la priorité absolue sur des mesures immédiates nécessaires à la protection de la vie et de la santé de tous les membres de la communauté EHL. En parallèle, elle a élaboré un concept visant à poursuivre l'enseignement et permettre l'achèvement du semestre pour tous les étudiants. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec un énorme soulagement que, grâce à l'engagement de toutes les personnes concernées et aux mesures prises en étroite collaboration avec les autorités et régulièrement communiquées, nous avons atteint ces objectifs dans les meilleures conditions possibles étant donné la situation.

La mission de l'EHL est d'offrir à nos étudiants la meilleure qualité d'enseignement et les meilleures perspectives de carrière, et cela reste notre ambition malgré ces circonstances extrêmes. En tant que fondation à but non lucratif, nous réinvestissons systématiquement nos ressources dans la qualité et l'innovation de notre établissement. Ce sont cette structure et ce cycle d'amélioration continue qui nous ont permis d'être en mesure de fournir un enseignement à distance et des services de qualité aux étudiants durant la fermeture. En dépit des obstacles techniques initiaux, les choses se sont déroulées sans heurts et nous sommes heureux de faire état de réactions généralement positives de la part des étudiants et du corps enseignant.

La mise en œuvre de la décision du Conseil fédéral du 16 mars et des mesures qui en découlent a nécessité d'un jour à l'autre des exigences énormes en matière de gestion, d'organisation et de logistique :

- Il a fallu assurer un soutien rapide aux étudiants rentrant chez eux, dont la mise en œuvre a été complexifiée par les diverses restrictions de voyage de leurs pays d'origine et de vols annulés.
- Pour les étudiants dont le retour chez eux n'était plus possible, des unités de logement autonomes ont dû être organisées dans l'immédiat soit sur le campus, soit à proximité, ceci nécessitant une autorisation extraordinaire des autorités sanitaires cantonales.
- Une hotline a été mise en place pour l'information et le soutien de tous les étudiants (Extended services desk, disponible 7j/7 pour centraliser et répondre aux questions et demandes de soutien).
- Pour les étudiants du programme AP, les cours théoriques ont repris en ligne depuis le 27 avril, et l'Ecole restera ouverte durant tout l'été, afin de permettre la finalisation des cours pratiques qui, de par leur nature, ne peuvent pas se faire à distance. Cela permet également à ces étudiants de terminer et valider leur semestre dans les règles.
- Afin de garantir une formation conforme au plan d'études, l'académie s'est fixé un délai d'une semaine à peine pour passer à l'enseignement à distance du programme Bachelor. Cela a permis de respecter un nombre d'heures de contact compatibles avec le programme usuel, malgré une interruption temporaire de l'enseignement. Les étudiants du programme BOSC achèveront leur semestre, examens compris, dans le cadre d'un enseignement à distance.

- Le changement de mode d'enseignement a nécessité une revue complète des méthodes pédagogiques et des modes d'évaluation, puis l'adaptation de toute la planification. Au total, plus de 6000 heures d'enseignement ont été dispensées en ligne jusqu'à fin avril et l'ensemble des projets et travaux de groupe ont été adaptés à la nouvelle configuration. Grâce aux efforts conjoints des étudiants et du corps professoral, mais également à la logistique et à l'organisation technique, l'Ecole a réussi à dispenser les contenus des études dans leur plus grande majorité.
- Les étudiants en stage ont bénéficié d'un soutien particulièrement étroit, grâce à un contact téléphonique et suivi régulier. Ces dernières semaines, nous avons surtout veillé à ce que chaque étudiant puisse se voir proposer une option pour valider son stage, qui fait partie intégrante du programme d'études et nous sommes heureux d'avoir pu trouver des solutions flexibles qui respectent les objectifs d'apprentissage du stage. En fonction de la situation et de l'évaluation des risques sur le lieu du stage, ils ont eu la possibilité d'interrompre le stage tout en pouvant le valider par un travail complémentaire. Cela a nécessité une collaboration étroite avec la HES-SO et un alignement aux dérogations du cadre réglementaire de la HESSO, afin d'assurer la prise en compte des spécificités de l'EHL, tant pour le programme AP que pour le programme BOSC. 30 % des étudiants ont prévu de faire usage de cette possibilité.
- De nombreux événements visant à promouvoir les carrières et à mettre les étudiants en contact avec la branche ont été réalisés virtuellement (par ex. Forum Carrières virtuel avec 2400 participations d'étudiants et 25 entreprises ainsi que de nombreuses conférences et questions-réponses avec des leaders de l'industrie en ligne).
- Les services aux étudiants, tels que le Service Center, le Student Affairs, le bureau des stages, le coaching, le soutien psychologique et l'infirmerie, ont poursuivi leurs opérations et étendu leur soutien. Ils ont, autant que possible, été proposés sous forme digitale. L'augmentation massive de la demande a démontré la pertinence de cette expansion.

Outre les demandes qui concernent des problématiques individuelles, les réactions portent principalement sur le point suivant : « Infrastructures & Services ». Il convient de noter que les questions individuelles recevront également une réponse individuelle, en sus du présent courrier.

Les questions relevant du domaine « Infrastructures & Services » concernent principalement la suppression d'activités extracurriculaires et d'offres sportives, ainsi que l'accès au campus. Il est important de noter que ce forfait inclut bien davantage que les bâtiments physiques du campus et incluent une palette de services étendus offerts par l'EHL, tels que le Service Center, Student Affaires, le Bureau des stages, le Coaching, le soutien psychologique et spirituel, l'infirmerie, services carrières, etc. qui restent disponibles pendant la fermeture du campus et d'ailleurs bien plus sollicités qu'en temps normal. Ce forfait comprend également la participation à des frais de gestion, d'organisation et de logistique sur le campus (fonctions administratives), relatifs aux alumni, au marketing, à la communication et aux admissions, ainsi que l'amortissement.

Il est exact que certaines prestations n'ont pas pu être maintenues ou entièrement remplacées en vue des mesures imposées par le Conseil Fédéral. Toutefois, toute une série de nouveaux services et des mesures supplémentaires sont en cours d'implémentation. Nous sommes impatients de voir tous les étudiants revenir sur le campus, car nous pouvons tous convenir que c'est le cadre le plus idéal, mais nous devons être patients dans nos efforts pour garantir la sécurité de chacun.

Afin d'assurer un retour dans les meilleures conditions possibles, une série de mesures supplémentaires sont actuellement mises en place, telles que des installations structurelles, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité (p. ex. contrôles d'entrée et systèmes de comptage automatiques, robinets automatiques, dispositif d'alerte de proximité, etc.) et de la communication (technologie de télétravail, licences, sécurité des données, etc.). Ces mesures représentent des frais importants, absorbés par le Groupe EHL, et nécessaires afin de pouvoir reprendre les activités d'enseignement en temps utile avec la meilleure protection possible pour toutes les personnes impliquées.

Dans le domaine « Food & Beverage », Parking et Logement, des remboursements au pro rata, c'est-à-dire un rabais correspondant pour les factures du semestre à venir, ont déjà été décidés.

La direction de l'EHL et tous les collaboratrices et collaborateurs ont donc fait tout le possible pour protéger la santé des étudiants et leur permettre de terminer, respectivement valider le semestre selon les règles malgré les circonstances extraordinaires. Il n'y a dès lors pas lieu de procéder à des remboursements dans d'autres domaines que ceux de « Food & Beverage », Parking et Logement. Le « Lock-down » en relation avec Covid-19 a non

seulement entraîné des surcoûts considérables pour l'Ecole, mais également des pertes de chiffre d'affaires importantes.

Dans le contexte décrit, la direction considère que les décisions qu'elle a prises sont équitables et équilibrées.

Enfin, la direction tient à remercier tous , les étudiants et leurs familles, ainsi que tous les collaborateurs, pour leur flexibilité, engagement et leur dévouement exceptionnels dans une situation extrêmement difficile. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et bonne continuation.

Comité Exécutif,

EHL Group